

Décision

Générale

colonial

Décision n° 753 décision n° 753 du 22 août 1940

n° 753

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 août 1940

Numéro JO
n° 525 du 31/08/1940

Date du numéro
31 août 1940

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 645 du 11 juillet 1940 est rapportée. M. Fontaine, commis principal de l'enregistrement et des domaines, est chargé de l'administration des successions des fonctionnaires et agents civils décédés à la colonie, en remplacement de M. Gnanadicom, rapatriable.